

INDICE NATIONAL DES FERMAGES 2020

+ 0,55 % par rapport à 2019

Un arrêté du 16 juillet 2020 constate pour l'année 2020 l'indice national des fermages.

L'indice national des fermages s'établit pour l'année 2020 à 105,33. La variation de cet indice par rapport à l'année 2019 est de 0,55%.

Pour l'année 2020, l'indice du revenu brut d'entreprise agricole national à l'hectare est de 102,52 (indice base 100 en 2009) et l'indice du prix du produit intérieur brut est de 109,55 (indice base 100 en 2009).

Source : [Arrêté du 16 juillet 2020 publié au Journal officiel du 19 juillet 2020](#)

MARCHE FONCIER AGRICOLE 2019

Ce qu'il faut retenir

Pour la Fnsafer, la situation du marché foncier rural en 2019 montre un nombre record des transactions, des surfaces et de leur valeur.

Le nombre de ventes de terres et prés a atteint 94 450 en 2019 en France (+ 4 %), soit 424 100 hectares, pour un montant de 5,4 milliards d'euros.

Par ailleurs, le prix des terres et prés loués connaît une hausse de 0,6 % à 4 760 euros par hectare (prix moyen). Celui des terres et prés libres est stable par rapport à 2018, avec un prix moyen à l'hectare de 6 000 euros.

Dans ce tableau, « *l'élevage français déjà en recul est mis sous pression* ». D'après les données de la Fnsafer, les exploitations d'élevage ne trouvent pas de repreneur, car les jeunes se détournent de ces filières. En cause la régulation actuelle du marché foncier qui ne parvient pas à empêcher la course à l'agrandissement des exploitations de grandes cultures, en partie aux dépens des exploitations d'élevage. Pour la Fnsafer, il est temps non seulement d'apporter « *un soutien financier durable à l'élevage* » mais aussi d'adapter « *la régulation aux nouveaux modes d'accès au foncier, en particulier le marché des parts sociales* ». En 2019, ce sont 7 380 transactions pour un montant de 1,2 milliard d'euros qui ont été réalisées hors de toute régulation.

Du côté du marché des vignes, après une baisse en 2018, le nombre des transactions grimpe de nouveau : 9 200 transactions (+ 5,1 %), soit 18 300 hectares, pour un montant de 987 millions d'euros.

Le prix moyen de ces biens poursuit une pente ascendante : vignes AOP : + 0,5 % à 148 100 euros/ha, vignes à eaux-de-vie AOP : + 6,2 % à 51 800 euros/ha, vignes hors AOP : + 1,4 % à 14 400 euros/ha.

Source : Fnsafer